

Antenne de Justice et du Droit *en Chablais*

Un service de proximité, **gratuit**,
anonyme et **confidentiel**



Les 4 grandes missions de l'Antenne de Justice et du Droit

ACCÈS AU DROIT

Informations juridiques

Des juristes vous renseignent sur des questions relatives au droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement...), au droit de la famille (pensions alimentaires, PACS, séparations...), au droit locatif, etc.

> Du lundi au vendredi, sans rendez-vous

Le délégué du Défenseur des Droits

Il peut vous aider si vous êtes victime d'une discrimination, si vous avez un litige avec un service public, si vous souhaitez garantir les droits d'un enfant...

> Sur rendez-vous

La permanence Notaires

La Chambre Interdépartementale des Notaires assure une permanence juridique mensuelle.

> Sur rendez-vous

L'ASSFAM et le Droit des Étrangers

L'association Service Social Familial Migrants (ASSFAM) vous reçoit pour répondre aux questions en matière du droits des étrangers.

> Sur rendez-vous

Ouverte à tous, l'Antenne de Justice et du Droit est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun.

Elle propose un accompagnement pour les victimes ainsi qu'un espace de résolution des conflits.

Elle offre une réponse rapide et adaptée à la petite délinquance.

Créée le 29 mai 2002,

elle a fait l'objet d'une convention à laquelle est associé le Tribunal de Grande Instance de Thonon-les-Bains.



AIDE AUX VICTIMES

Le service d'aide aux victimes de l'association AVIJ vous informe et vous aide dans vos démarches si vous êtes victime d'infractions pénales correspondant à des violences, des agressions sexuelles, des vols, des escroqueries...

> Sur rendez-vous

PRÉSENCE JUDICIAIRE DE PROXIMITÉ

Le Procureur de la République peut mettre en œuvre, à l'Antenne de Justice, des mesures alternatives aux poursuites pénales, pour des infractions de faible gravité commises par des personnes majeures ou mineures. Il peut s'agir de rappel à la loi, de classements sous condition, etc.

Ces mesures permettent de traiter rapidement les dossiers de la délinquance au quotidien.

AIDE À LA RÉOLUTION AMIABLE DES LITIGES

La conciliation civile vous offre la possibilité de régler à l'amiable un litige vous opposant à votre propriétaire, votre voisin, un artisan...

C'est un moyen pratique vous évitant d'engager un procès.

> Sur rendez-vous





Antenne de Justice et du Droit *en Chablais*

10, chemin de Morcy - Tour N° 15
La Versoie 74200 Thonon-les-Bains
Tél : 04 50 17 04 82

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Jeudi matin :

ouverture à 9h30

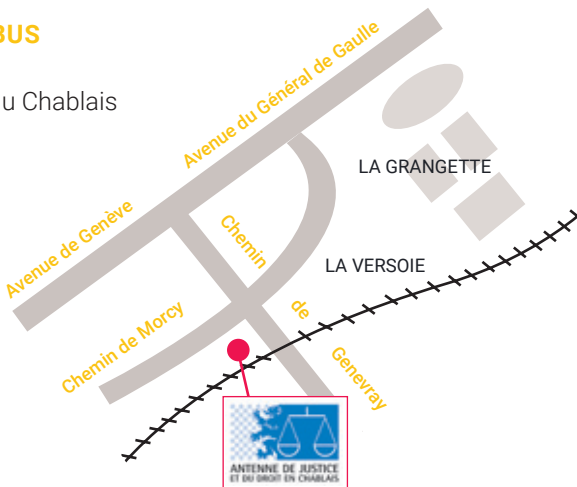
ACCÈS EN BUS

Ligne A

Arrêt Lycée du Chablais

Ligne D

Arrêt Vernay



Mes rendez-vous :
